

La plage fait le plein, ses restaurants un peu moins

La Seyne Les touristes sont bien là aux Sablettes mais, selon les restaurateurs, qui accusent le coup de l'annulation du feu d'artifice du 15 août, la consommation est en berne

Pas facile, manifestement, d'être restaurateur en cette période. Depuis l'attentat de Nice, les touristes désertent la région et les professionnels s'inquiètent.

Au Bikini Bay, sur la plage des Sablettes, la fréquentation a lourdement chuté : « On accueille beaucoup d'habitues, les gens de la région, mais les étrangers, comme Anglais et Allemands, se font discrets », observe Damien Femenia, responsable de salle.

Même constat au Carré Plage. Si le nombre de couverts ne baisse pas, ce n'est pas le cas des rentrées d'argent. « Les Français ont tendance à consommer moins. Ils prennent une salade, un plat pour deux, alors que les étrangers, eux, dépensent beaucoup », indique Anthony Cattaneo, gérant de la paillote.

L'attentat de Nice mais pas seulement

Pour Maxime Ferron, patron du 7th Avenue, l'attentat de Nice n'est pas la source de cette baisse de fréquentation. « Les gens ne sont pas plus effrayés que ça. Ils évitent juste les grands événements, la foule. Le problème, c'est qu'ils dépensent moins ». « Beaucoup préfèrent acheter un truc au supermarché et pique-niquer sur la plage », renchérit Johanna, serveuse. En plus du manque de touristes et de leurs vacances « à l'économie », les restaurateurs ont dû faire face à l'annulation des festivités. « La suppression des feux d'artifice



La plage des Sablettes reste un site plébiscité par les touristes et les Seynois toujours plus nombreux. Des estivants qui ont adapté leur comportement de consommation. (Photo Luc Bourtria)

nous a faits mal », accuse Damien Femenia.

« On attendait le 15 août avec impatience. C'est vraiment le jour où l'on fait le plus de bénéfices », expose le gérant du Carré Plage. Alors que ce dernier affichait complet les années précédentes, il a fait moitié moins le jour de l'Assomption cet été. « Les clients sont tous partis à Toulon pour admirer le feu. C'est normal. Mais, du coup,

on a été pénalisé ».

La folie Pokémon bonne pour les affaires?

Pour faire face à ces désagréments, les restaurateurs ne manquent pas d'imagination. Ainsi, c'est ensemble que Bikini Bay et Carré Plage organisent des concerts. « Généralement, on essaie de pas programmer nos événements à la même date », soutient le

jeune responsable de salle du Bikini Bay.

Pour d'autres, les tendances facilitent les affaires. Grâce à l'application *Pokémon Go*, phénomène planétaire qui a déferlé en France au mois d'août, Maxime Ferron voit davantage de jeunes et même de familles se restaurer chez lui. « Je me trouve à côté du boulodrome qui est apparemment un pokéstore (endroit pour se munir de

pokéball). J'ai actuellement une famille de cinq enfants qui vient tous les jours. Ils s'installent aux tables proches des prises électriques et ils déjeunent en jouant, s'étonne-t-il. Parfois, vous en voyez un ou deux se lever et partir en courant pour attraper un pokémon. Je trouve ça bizarre mais, bon, chacun son truc ». Comme quoi la folie Pokémon a ses avantages.

LUCY EMBARK

Les terrasses sous la menace du « resto basket »

Le principe est simple : consommer dans un bar ou un restaurant et partir sans régler l'addition. Voilà ce qu'est le « resto basket ». Même si cette pratique est bien sûr illégale – l'auteur du délit de grivèlerie (ou filouterie) encourt jusqu'à six mois de prison et 7500 € d'amende – les restaurateurs des Sablettes sont régulièrement confrontés à ce comportement.

C'est le cas de Maxime Ferron, gérant du 7th Avenue, qui, pas plus tard que la semaine dernière, a été filouté par un groupe de cinq jeunes. « L'un d'entre eux est venu régler sa note mais les quatre autres en ont profité pour se faire la malle ! »

Difficile pourtant pour les restaurateurs de « fliquer » leurs clients, car les adeptes de cette pratique ne sont pas toujours repérables.



« Il n'y a pas de profil type. L'année dernière, ce sont des personnes âgées qui me l'ont fait. Et, il y a

deux ans, c'était une famille. Une famille avec une poussette quand même ! », se souvient Anthony

Cattaneo, du Carré Plage. Parfois, ces professionnels arrivent à rattraper les individus. Gé-

néralement, les choses se passent bien. « Ils ont tellement honte qu'au final, ils ne cherchent pas à négocier ».

D'autres clients sont plus vicieux. « Un client m'a commandé un plat, du magret. Il a terminé son assiette et, au moment de l'addition, il m'a dit que ce n'était pas du canard, qu'il n'a pas aimé et donc qu'il refusait de payer ». Un comportement jugé scandaleux par ce restaurateur. « Qu'il prenne une bouchée et n'aime pas, d'accord, on peut comprendre. Mais, là, le gars termine tout son plat et a le culot de me dire qu'il n'a pas aimé ».

La pratique peut se payer cher. En août 2012, à Pau (Pyrénées-Atlantiques), un homme a été condamné à trois ans de prison ferme pour avoir fait un « resto basket ». Avis aux amateurs. L. E.